

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, UN AVENIR PAR L'ÉDUCATION POPULAIRE

Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 103 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

Dans le département des Landes, la Ligue de l'enseignement fédère 215 associations et partenaires, et 14 000 adhérents.

Dans le cadre des missions de son CRDVA (Centre de Ressources Départemental à la Vie Associative), La Ligue de l'enseignement propose un programme annuel de formation des bénévoles associatifs des Landes, ouvert gratuitement à tous les responsables et bénévoles associatifs. Depuis 2018, ce programme s'enrichit d'un partenariat fort avec la Ville de Mont-de-Marsan.

Ce programme de formation des bénévoles associatifs montois s'appuie sur un diagnostic réalisé par le Service Vie Locale de Mont-de-Marsan, dans le prolongement d'une réflexion engagée au sein du Conseil Local de la Vie Associative, sur les besoins en formation des associations montoises. Il est soutenu par la Ville de Mont-de-Marsan, le Conseil départemental des Landes et le ministère de l'éducation nationale (FDVA : Fonds pour le Développement de la Vie Associative et DDCSPP des Landes).

Le parcours de formation des bénévoles associatifs montois se déroulera à la salle municipale Petit Bonheur, rue de la Ferme de Fatigue, 40000 Mont-de-Marsan.

Contacts, renseignements, inscriptions :

Patrice FERNANDEZ

Service Vie associative, jeunesse et citoyenneté

Ligue de l'enseignement des Landes

05 58 06 31 32 – pfernandez@laligue40.fr

Caroline PITON

Service Vie Locale de Mont-de-Marsan

05 58 85 98 53 – vie.locale@montdemarsan.fr

Site du CRDVA : www.40.assoligie.org

Portail asso de Mont de Marsan : assos.montdemarsan.fr



LES JEUDIS ASSOCIATIFS MONTOIS

FORMATIONS GRATUITES POUR LES DIRIGEANTS, ÉLUS ET
BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS MONTOIS

.....
Septembre - Octobre - Novembre 2019
Salle du petit Bonheur à Mont-de-Marsan

UN PROJET CONSTRUIT AVEC LA VILLE DE MONT-DE-MARSAN

La Ligue de l'enseignement des Landes propose chaque année un programme départemental de formation des bénévoles associatifs, ouvert gratuitement à tous les responsables et bénévoles associatifs. **Depuis 2018, ce programme s'est enrichi d'un parcours de formation ouvert aux bénévoles associatifs montois : « Les jeudis associatifs ».**

Le tissu associatif montois est particulièrement dynamique. Un travail d'audit construit avec le Service Vie Locale de la mairie de Mont-de-Marsan au début de l'année 2019 a mis en évidence des besoins prioritaires exprimés notamment dans le domaine de la gestion associative et de la méthodologie de projet.

Ces besoins s'inscrivent dans un cadre plus complexe, où les nécessités d'une bonne administration se conjuguent avec la recherche et/ou la consolidation des ressources économiques, **sans jamais perdre de vue les principaux objectifs de l'engagement associatif : proposer des activités d'intérêt général et s'engager dans la vie de la Cité.**

Les formations proposées visent à :

- ★ *Outils les participants en matière de gestion comptable associative*
- ★ *Renforcer les compétences associatives des participants en matière de gouvernance*
- ★ *Donner aux participants les outils liés au développement de leurs projets associatifs*

Les trois modules de formation des bénévoles associatifs montois se dérouleront entre septembre et novembre 2019, à raison d'une séquence par thématique (excepté pour la formation sur la gestion comptable associative qui compte deux séquences).

Les formations se dérouleront toutes à la salle municipale Petit Bonheur, rue de la Ferme de Fatigue, 40000 Mont-de-Marsan.

LES JEUDIS ASSOCIATIFS MONTOIS

PROGRAMME SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2019

1. S'INITIER À LA GESTION COMPTABLE ASSOCIATIVE (I & II)

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 // 18H00-21H00

JEUDI 03 OCTOBRE 2019 // 18H00-21H00

Ce module de formation vous apporte une approche globale de la comptabilité associative selon les 4 axes principaux : la définition de la comptabilité, l'organisation et les obligations des associations en matière comptable, les principales opérations comptables, les spécificités de la comptabilité associative.

Il est nécessaire d'assister à la première séance du jeudi 26 septembre pour pouvoir suivre la séance du 03 octobre.

2. GÉRER SON ÉQUIPE AUTREMENT POUR DYNAMISER SON ASSOCIATION

JEUDI 24 OCTOBRE 2019 // 18H00-21H00

Cette formation vise à sensibiliser les participants aux questions de gouvernance dans le champ associatif : Comment gérer une équipe associative ? Comment s'appuyer sur la dynamique de groupe pour la dynamiser ? Comment organiser son association pour impliquer durablement des bénévoles ? Autant de questions à partir desquelles les participants travailleront en sous-groupe pour élaborer collectivement des solutions adaptées à leurs besoins.

3. S'APPROPRIER LES OUTILS INDISPENSABLES DE LA MÉTHODOLOGIE DE PROJET POUR DÉVELOPPER SON ASSOCIATION

JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 // 18H00-21H00

Le secteur associatif s'est complexifié avec des procédures et des réglementations qui rendent parfois le travail du bénévole compliqué et obscur.

Cette formation vous invite à vous approprier les outils fondamentaux : décrypter un dossier de demande de financement, définir des objectifs et des indicateurs d'évaluation, monter un budget en adéquation avec un projet, établir un rétro-planning de son action... Autant d'éléments méthodologiques pour développer son association en toute sérénité.